

Hérouville Saint Clair, le 19 juin 2020

L'Inspecteur d'académie,
Directeur académique des services de l'éducation
nationale du Calvados

à

Madame Monique LESNE
Présidente de l'UNCMT
Centre UNCMT "La Petite Falaise"

UNCMT
4 avenue du Parc Saint André
14200 HEROUVILLE



Division de l'organisation
Scolaire et de la scolarité
DOSS 2

Réf. :MCGF/IM/2019-0217

Dossier suivi par

Isabelle MARTIN

Téléphone

02 31 45 96 15

Télécopie

02 31 45 96 70

Mél.

dsden14-doss24@ac-caen.fr

2, place de l'Europe B.P.90036

14208 Hérouville Saint Clair

Cedex

Madame la Présidente,

Pour faire suite à la réception du dossier que vous m'avez fait parvenir, j'ai l'honneur de vous informer que je procède au renouvellement de l'inscription au répertoire départemental des structures d'accueil, sous le numéro 12, du centre d'hébergement « Centre UNCMT "La Petite Falaise" » à LION SUR MER, jusqu'au 19 juin 2023.

La capacité du centre d'hébergement est de 115 couchages dont 47 pour des élèves de moins de six ans.

Pour le cas où des travaux seraient réalisés avant l'échéance du 19 juin 2023, une nouvelle demande d'inscription devrait être effectuée auprès de mes services.

Par ailleurs, l'avis favorable de la commission de sécurité concernant le centre est valable jusqu'au 12 mars 2023. **Je vous demande de bien vouloir me faire parvenir le nouvel avis** dès qu'il sera en votre possession.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de ma considération distinguée.



Mathias BOUVIER